

## Solidarité avec les habitants de la périphérie

Olivier Maingain, bourgmestre,

Xavier Liénart, échevin des relations avec les francophones de la périphérie bruxelloise et de l'informatique

et Eric Bott, échevin des sports, de la jeunesse, de la vie associative et de l'emploi

ont initié une série de mesures en faveur des populations de la périphérie bruxelloise



**En effet, Woluwe-Saint-Lambert est solidaire des populations de la périphérie de Bruxelles dont les droits fondamentaux sont bafoués, voire niés, par les autorités flamandes. Elle inscrit son action de soutien à ses populations dans le respect des principes de la protection des minorités nationales, tels qu'ils sont garantis par plusieurs conventions internationales.**

Woluwe-Saint-Lambert veille à respecter scrupuleusement les droits des citoyens d'expression néerlandaise qui représentent 5% à 10% de sa population. Enseignement, services administratifs, culturels et sociaux, sont organisés en néerlandais, conformément à la loi et même au-delà de ce que la loi exige. C'est une question d'égalité de traitement devant la loi et de respect des droits de la personne.

Mieux encore, les services communaux de Woluwe-Saint-Lambert sont en mesure d'accueillir, en d'autres langues, les personnes qui ne maîtrisent aucune des deux langues officielles en vigueur. Des formations linguistiques en anglais, allemand, espagnol ou italien sont dispensées au personnel des services d'accueil.

Bel exemple d'ouverture pour cette commune qui compte nombres d'habitants ressortissants des pays européens.

**A Zaventem, commune voisine, dont la sociologie de la population est comparable à celle de Woluwe-Saint-Lambert, l'usage exclusif du néerlandais est imposé dans tous les services publics. Or, cette commune compte plus de 30% de ses habitants qui ne sont pas d'expression néerlandaise.**

Cette situation est incompréhensible suscite un profond sentiment d'injustice. Cette commune est pourtant en relation étroite avec la Région bruxelloise à laquelle elle pourrait appartenir. Une frontière linguistique arbitraire, fondée sur le principe nationaliste d'une seule langue officielle selon le territoire considéré, a enfermé Bruxelles dans un carcan inique.

Woluwe-Saint-Lambert, comme nombre d'autres communes bruxelloises, s'est toujours opposée à cet arbitraire.

**Voilà pourquoi Woluwe-Saint-Lambert a décidé, conformément à la volonté de ses autorités communales, d'offrir des services en d'autres langues aux populations établies en périphérie bruxelloise et notamment à celles de Zaventem.**

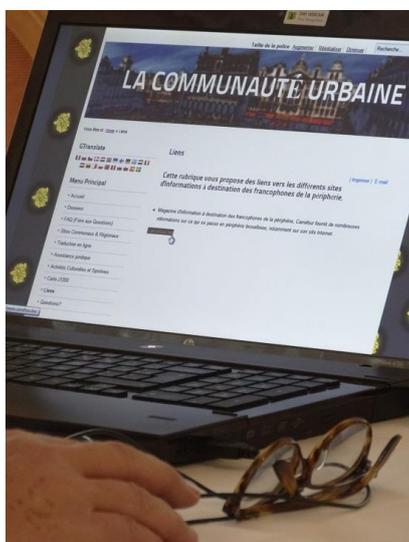
Dont la création d'un site internet qui permet de disposer d'informations, entre autres, en ce qui concerne leurs relations avec les administrations publiques, en différentes langues pratiquées à Bruxelles et dans sa proche périphérie.

Ce site est aux couleurs de l'Europe qui sont également celles de la Région bruxelloise. Ces couleurs signifient l'ouverture, la tolérance, le respect de la langue et de la culture de chaque citoyen, la promotion de la diversité linguistique et culturelle, bref ce qui fait la richesse du patrimoine intellectuel de l'Europe.

Woluwe-Saint-Lambert, qui a été distinguée par le Conseil de l'Europe comme une commune particulièrement active sur le plan européen, poursuivra inlassablement ce travail de soutien aux citoyens qui se revendiquent des idéaux de l'Europe.

## INITIATIVES

### 1 Mise en place d'un site Internet et d'une cyberlettre d'information à destination des habitants de la périphérie



Le premier constat fait par les habitants de la périphérie est le manque de transparence quant aux règles en vigueur les concernant, soit suite aux réformes de l'Etat successives, soit suite aux décisions des autorités flamandes, et l'absence d'information sur leurs droits les plus fondamentaux (emploi des langues, organisation du système judiciaire, exercice du droit de vote,...).

A l'initiative de Xavier Liénart, échevin des Relations avec les francophones de la périphérie et de l'Informatique, la commune de Woluwe-Saint-Lambert a dès lors pris la décision de soutenir la création du site Internet [www.communauteurbaine.be](http://www.communauteurbaine.be) qui a pour vocation d'informer au mieux les citoyens de la périphérie.

Ce site est interactif, les citoyens peuvent soumettre des questions aux auteurs du site qui veilleront à fournir les réponses et en feront bénéficier l'ensemble des internautes.

Ce site sera régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution des règles.

Ce site est doublé d'une cyberlettre d'information faisant régulièrement écho des modifications réglementaires, des décisions judiciaires ou politiques,...

### 2. Soutien à des associations agissant dans le cadre de la promotion des droits fondamentaux en périphérie bruxelloise et de l'aide aux habitants de Zaventem et des communes proches dont la langue usuelle n'est pas le néerlandais

A l'initiative de son président, Olivier Maingain, et de son conseil d'administration, l'asbl Wolu-International, chargée de soutenir les activités menées dans le cadre des relations extérieures de la commune de Woluwe-Saint-Lambert, soutiendra, notamment financièrement, deux associations actives en périphérie :

**L'association « Citoyens de Zaventem »** dont le but est d'aider la population de Zaventem ou des communes voisines ne maîtrisant pas suffisamment la langue administrative de la région,

- pour ses démarches administratives
- de veiller au respect des droits linguistiques de ces populations,
- de leur assurer des services sur le plan social et culturel.

Le choix de Zaventem provient de sa proximité géographique avec Woluwe-Saint-Lambert et du fait qu'en tant que commune sans facilité, les services aux citoyens ne maîtrisant pas suffisamment le néerlandais, malgré leur nombre important, y sont très limités.

**L'Association pour la Promotion des Droits humains et des minorités (ADHUM)** dont le but est de promouvoir les droits humains consacrés par la Constitution belge, la Convention européenne des droits de l'homme, le pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, la convention-cadre pour la protection des minorités nationales, ainsi que par toute autre convention internationale.

Elle peut à cet effet « *dénoncer et contester toute atteinte arbitraire aux droits et libertés* », « *favoriser toute initiative tendant à l'information et à la promotion des droits humains et des droits des minorités* » et « *ester en justice [...] dans tous les litiges auxquels peut donner lieu l'application des normes [visées ci-dessus]* ».

### **3 Ouverture du Conseil communal de la jeunesse de Woluwe-Saint-Lambert aux habitants de la périphérie bruxelloise**

Le Conseil communal de la Jeunesse est une assemblée composée d'adolescents de 15 à 18 ans, élus par leurs pairs pour être les porte-parole des jeunes auprès des autorités politiques communales. Pour devenir membre, il faut être né en 1996, 1997 ou 1998, être domicilié à Woluwe-Saint-Lambert ou fréquenter un établissement scolaire de la commune, la durée du mandat est de 3 ans.

Lieu de débats et d'échanges, cet organe consultatif permet à ces représentants, relais de leur génération, de faire entendre leur voix sur les sujets les plus divers de la vie en collectivité, d'interpeller les instances officielles de la commune sur les attentes et préoccupations des jeunes citoyens, de faire part de leurs idées, de proposer certains projets à développer au niveau local, ...

L'idée de base prévoit la tenue de minimum deux séances plénières par an et, au gré des initiatives envisagées, la constitution groupes de travail par thèmes.

A l'initiative d'Eric Bott, échevin de la Jeunesse, ce Conseil communal de la Jeunesse sera ouvert aux adolescents de la périphérie et plus particulièrement de Zaventem.

### **Élargissement de Radio Tamtam**

Depuis 2010, Wolu Jeunes, département du service communal de la Jeunesse pour les adolescents et jeunes adultes, pilote sa propre web-radio.

Outre de la musique, les programmes proposent de petits reportages d'informations locales, des émissions en direct, animées, pour la plupart, par de jeunes Woluwéens et principalement axées sur les activités bruxelloises en matière de jeunesse, d'éducation et de vie associative.

Radio Tamtam ira à la rencontre des jeunes de la périphérie, accueillir certains d'entre eux dans ses équipes d'animation (via, également, une participation de ceux-ci à la « Tamtam Académie » qui propose des activités d'initiation et de perfectionnement à l'animation radio et permet, très vite une participation active aux émissions), consacra certaines émissions à l'actualité des communes concernées,...

### **Octroi de la carte J1200 aux jeunes de la périphérie**

De récentes études montrent que les principales dépenses des jeunes de 15 à 24 ans sont la téléphonie mobile, les loisirs et la culture (appareils audio et vidéo, dvd, livres, consoles de jeux, places de cinéma, ...) qui représentent 40% de leurs budgets. Viennent ensuite les frais d'alimentation (15,7%) et d'habillement (12,3 %).

La Carte J 1200 permet de bénéficier de conditions avantageuses et de réduction chez divers commerçants, notamment dans les secteurs d'activités précités, grâce à un réseau de partenariat commercial de solidarité avec la jeunesse de Woluwe-Saint-Lambert, mais également dans certains centres sportifs et de loisirs de la commune et de ses environs.

La Carte J1200 est nominative et offerte à tous les jeunes âgés entre 12 et 25 ans qui habitent à Woluwe-Saint-Lambert.

Sur proposition de l'échevin Eric Bott, les jeunes francophones de la périphérie, de la même tranche d'âges, pourront se voir également attribuer cette Carte J1200 leur donnant droit à tout ou partie des avantages qui y sont liés.

Exemples d'avantages pour certaines structures et services gérés par la commune ou des asbl para-communales :

#### ***Wolu Tennis Academy***

10 % de réduction sur le prix des stages pendant les vacances de Pâques et d'été

#### ***Complexe sportif Poséidon***

Les détenteurs de la carte bénéficient d'un tarif préférentiel les samedis, dimanches et jours fériés ainsi que durant les mois de juillet et août / de 12 à 14 ans : 1,80 € (au lieu de 2€), de 14 à 25 ans : 2,25 € (au lieu de 2,50 €)

5% de réduction sur les cours annuels et stages de Rythm & Dance.

#### ***Tennis communaux***

Élargissement du bénéfice des tarifs préférentiels pratiqués pour les habitants de Woluwe-Saint-Lambert aux personnes résidant dans les communes de la périphérie

#### ***Wolu Jeunes – Maison de la Jeunesse***

50 % de réduction lors de la première inscription à une activité régulière

Diminution de 20 €, pour une participation à une activité régulière durant toute la saison, par rapport au tarif appliqué pour les jeunes résidant dans une autre commune mais non concernés par ces mesures préférentielles.

### **Tarifs préférentiels pour accéder au complexe sportif du POSEIDON**

Depuis janvier 2008, tous les dimanches matin, chaque enfant résidant à Woluwe-Saint-Lambert bénéficie de la gratuité d'accès à la piscine ; pour autant qu'il soit accompagné d'un adulte (1 entrée gratuite pour l'enfant + 1 entrée payante pour l'adulte).

Et un tarif préférentiel est appliqué à tous les habitants de la commune.

**Suite à un accord entre échevins des Sports, ces mesures profitent également à la population de Crainhem. Cette mesure sera probablement élargie à d'autres municipalités de la périphérie.**



### **Création d'une rubrique « Francophonie » dans le Wolu-Info**

Dans sa volonté de sensibiliser la population de Woluwe-Saint-Lambert à la situation de nombreux francophones, Européens et ressortissants étrangers vivant en périphérie bruxelloise, la décision a été prise d'ouvrir dans le journal communal mensuel, le Wolu info, une rubrique « Francophonie – Relations extérieures ». Il y sera régulièrement fait écho des décisions politiques, judiciaires et administratives qui affectent le quotidien des populations vivant à quelques kilomètres de Woluwe-Saint-Lambert. Que ces décisions affectent positivement ou négativement les citoyens, il sera fait un point d'honneur à informer le plus précisément possible nos concitoyens sur les questions touchant la périphérie bruxelloise.